

MASTER 2 SOCIOLOGIE
Mention INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Parcours chargé-e-s de Mission et de Coordination :
action sociale et éducative (CMC)

Année 2026-2027

LIVRET D'ALTERNANCE

DOCUMENT À DESTINATION DES ÉTUDIANT.ES
ET DES TUTEUR.RICES PROFESSIONNEL.LES

Responsables pédagogiques :

Emilie Potin
emilie.potin@univ-rennes2.fr

Accompagnement de l'alternance

Pascale Perron
pascale.perron@univ-rennes2.fr / 06 66 72 56 33

Muriel Rannou
Muriel.rannou@univ-rennes2.fr / 06 78 01 04 83



www.univ-rennes2.fr
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 Rennes Cedex

Sommaire

Document à destination des étudiant.es et des tuteur.rices professionnel.les.....	1
Présentation du parcours Chargé-e-s de Mission et de Coordination : action sociale et Éducative (CMC).....	3
Pédagogie.....	5
Attendus de la formation par rapport à l’alternance.....	6
Parcours d’accompagnement de l’alternance.....	7
Le tuteur ou la tutrice professionnel.le	8
Statuts et calendriers	9
La feuille de route professionnelle (ou cahier des charges de la mission).....	10
Note réflexive pour les étudiant.es en emploi.....	12
Rapport de professionnalisation	13
Rapport de formation pour les professionnels	15
Bilan tripartite	16
Bilans intermédiaires (suggestion).....	17
Outil de suivi et d’évaluation proposé par le Service Formation Continue et Alternance (SFCA) de l’Université Rennes 2.....	18
Liste des intitulés de cours Parcours CMC.....	21

Présentation du parcours

Chargé·e·s de Mission et de Coordination : action sociale et Éducative (CMC)

La création de ce parcours résulte, à la fois, d'un constat d'ordre sociopolitique et d'une ambition scientifique : on assiste depuis plusieurs années dans le champ de l'action sociale et éducative, mais aussi dans le domaine de la formation initiale des travailleurs sociaux, à un recul de la référence aux sciences humaines au profit de préoccupations gestionnaires.

Le parcours entend prendre le contrepied de cette évolution en proposant à des étudiant·e·s, mais aussi à des professionnel·les en reprise d'études, une solide formation leur permettant d'accéder à des fonctions d'ingénierie, au sens premier d'un art de faire, où ils peuvent faire valoir l'importance des sciences humaines et sociales pour l'analyse des situations que rencontrent les professionnel·les du secteur.

Il s'agit de former des ingénieur·es sociaux capables de :

- Diagnostiquer des besoins sociaux,
- Analyser des situations sociales,
- Élaborer des projets d'action
- Assurer leur mise en œuvre
- Jouer un rôle d'interface entre une fonction de direction et une fonction opératoire assurée par des professionnel·les de « terrain ».

C'est dire que les divers profils professionnels que le parcours vise se réunissent dans une même perspective qui est celle de la traduction entre les différents registres de l'action collective ou encore des différents échelons de l'organisation institutionnelle et professionnelle.

C'est précisément cette perspective de traduction qui réclame le concours des sciences humaines, et plus particulièrement de la sociologie qui constitue la discipline dominante du parcours. Sociologie des institutions, sociologie des territoires et des temporalités, sociologie des différences et des inégalités, mais également sociologie des expériences et des épreuves permettent de diversifier les grilles de lecture dans une perspective critique, analytique voire dans une forme de clinique du social.

Compétences et savoirs visés

Le parcours vise, avant tout, en termes de compétences professionnelles, à former les étudiant·es à un recul critique à l'égard des situations professionnelles qu'ils seront amené·es à rencontrer.

Il s'agit de les préparer à formuler des analyses et propositions innovantes, tant en matière de conseil technique, qu'en matière de conception de projet ou d'évaluation de dispositifs. Le parcours privilégie donc en premier lieu l'acquisition de concepts et de méthodes sociologiques qui leur offrent une grille de lecture à partir de laquelle ils seront en mesure d'opérer un déplacement vis-à-vis des catégorisations en usage dans le champ professionnel afin de susciter ou de renouveler des questionnements et des manières de faire.

En complément de cette compétence d'ordre général, le parcours vise l'obtention de compétences plus spécifiques au champ professionnel :

- La capacité à réaliser des analyses contextualisées relatives à une question sociale, à un territoire et à une organisation,
- La capacité à rédiger des projets d'établissements, des rapports d'activité et des fiches actions,

- La capacité à élaborer un dispositif et une méthode d'analyse de pratiques professionnelles,
- La capacité à construire des outils d'observation, d'évaluation et de veille sociale,
- La capacité à conduire des diagnostics sociaux, des études et des recherches,
- La capacité à accompagner et à élaborer des méthodes de suivi d'actions en direction de « publics cibles »,
- La capacité à mobiliser, animer et à coordonner des équipes professionnelles sur la base d'un projet d'action,
- La capacité à restituer l'avancement de travaux et à traduire des préoccupations de recherche et d'études en objectifs opérationnels.

Débouchés

Le parcours CMC vise à former des personnes à des profils professionnels dans le champ de l'intervention sociale et éducative :

- Action sociale des collectivités territoriales : communale, intercommunale, départementale.
- Action sociale des grandes fédérations ou associations du secteur du médico-social, de l'urgence sociale, de la protection de l'enfance, du soutien à la parentalité, de l'aide à domicile, etc.

Ces compétences recoupent pour l'essentiel des profils professionnels d'ingénierie tournée vers des fonctions de :

- Conseil·lère technique,
- Chef·fe de projet,
- Chargé·e de mission,
- Chargé·e d'étude
- Coordonnateur·rice
- Évaluateur·rice

Pédagogie

Alternance

Le parcours s'inscrit dans une formation par alternance et comprend donc un regroupement des cours une semaine par mois et une alternance **obligatoire** d'une durée minimale de 420 heures (stage, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou un emploi dans le champ de l'intervention et du développement social). Voir les calendriers d'alternance en annexes.

L'alternance entre savoirs universitaires et expériences professionnelles est au cœur de la formation. Elle vise des allers-retours permanents entre les apprentissages en situation professionnelle et les connaissances des sciences sociales.

L'expérience de formation en situation professionnelle vise l'acquisition de compétences in situ, mais aussi une mise à l'épreuve dans une situation de **responsabilité** à partir de laquelle sont évaluées les capacités cognitive (capacité d'analyse, de synthèse), technique (méthodologie, mise en œuvre, savoir-faire), relationnelle (négociation avec la hiérarchie et l'équipe) et éthique (capacité à s'engager et à se remettre en cause) des étudiant·es.

Des espaces collectifs de résonances sont prévus notamment en « analyse problématisée de l'intervention sociale » où les étudiant·es s'emploient à décrypter les situations rencontrées en situation professionnelle à la lumière des apports conceptuels élaborés pendant les cours. Aussi, un travail de réflexivité continue donne lieu à un mémoire de recherche et à un rapport de mission conduits individuellement.

Interprofessionnalité et interdisciplinarité

Les secteurs d'activité desquels proviennent ou auxquels se destinent les étudiant·es ainsi que la mobilisation d'intervenant·es professionnel·les diversifié·es construisent une coloration interprofessionnelle au sein de la formation. Elle permet à la fois d'ouvrir des passerelles en termes de constats et de questionnements, mais également de construire des perspectives professionnelles ouvertes à une approche décloisonnée des secteurs.

Si la sociologie est la discipline prédominante dans le cadre des références transmises, la formation s'appuie également sur d'autres disciplines des sciences sociales qui complètent l'appréhension du champ de l'intervention sociale : droit, sciences politiques, psychologie et gestion.

Questionnements et déplacements :

Le parcours privilégie en premier lieu l'acquisition de concepts et de méthodes sociologiques qui offrent aux étudiant·es une grille de lecture à partir de laquelle iels seront en mesure d'opérer un déplacement vis-à-vis des catégorisations en usage dans le champ professionnel. Il s'agit de les préparer à formuler des analyses et propositions innovantes tant en matière de conseil technique, qu'en matière de conception de projet ou d'évaluation de dispositifs en ouvrant le champ des possibles dans une dialectique entre l'institué et l'instituant ainsi qu'en adoptant une posture professionnelle facilitatrice et médiatrice.

Attendus de la formation par rapport à l'alternance

La période de formation en situation professionnelle peut être réalisée sous la forme d'un stage, sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou en situation d'emploi. Les statuts de la formation continue ont un calendrier spécifique.

L'alternance est suivie et accompagnée par Pascale Perron, professionnelle associée au sein du Master Intervention et développement social et par Muriel Rannou ingénieure de formation chargée du suivi de l'alternance et des contrats d'apprentissage. Des temps d'analyse de pratiques et de partage d'expériences entre les stagiaires de la promotion ont lieu tout au long de l'année.

Les objectifs de l'alternance :

- Découvrir l'environnement législatif, organisationnel, partenarial et sociologique du champ d'intervention retenu,
- Appréhender les méthodes d'actions et les outils utilisés dans ce champ en repérant les contraintes qui s'imposent aux acteurs et les diverses difficultés rencontrées,
- Travailler sur un axe précis, **la mission** ou un axe de questionnement professionnel, et mettre en œuvre des compétences qui lui sont liées. Cette mission est réalisée **en responsabilité** (elle nécessite donc une autonomie de l'étudiant·e tout en étant pédagogiquement encadrée).

Dans tous les cas, cette période de formation doit permettre à l'étudiant·e d'avoir un regard généraliste sur l'organisme ou la structure d'accueil et son champ d'action tout en lui donnant la possibilité de travailler sur une problématique précise.

Une mission en responsabilité :

La recherche et le choix du lieu d'alternance incombent à l'étudiant·e, mais celui-ci est validé après un échange avec **l'équipe pédagogique qui s'assure de la pertinence et de la cohérence de ce choix vis-à-vis des objectifs de formation du parcours.**

La mission ou le questionnement professionnel constitue le fil conducteur de la formation en situation professionnelle.

Elle doit être négociée de manière tripartite (étudiant·e/structure d'accueil/équipe pédagogique du Master).

L'étudiant·e transmettra une lettre de cadrage à Pascale Perron et Muriel Rannou afin de faire valider pédagogiquement la mission

Les missions demandées peuvent être de l'ordre :

- ✓ du diagnostic (social, territorial, économique) avant le montage d'un projet,
- ✓ de l'analyse de situations sociales ou de besoins spécifiques,
- ✓ Élaboration de projets d'action ou d'évolution des pratiques (projet d'établissement, projet de service...)
- ✓ Mise en œuvre, réalisation de projets
- ✓ Accompagnement des équipes (évaluation interne, réflexion organisationnelle, évolution des pratiques...)
- ✓ Évaluation de projet, de fonctionnement organisationnel, de méthodes, de pratiques...

Les projets d'alternance doivent être
validés par l'équipe pédagogique **avant** contractualisation (CF lettre de cadrage
décrite dans le document de prospection de l'alternance)

Parcours d'accompagnement de l'alternance

Pour que les étudiant-es vivent leur alternance dans les meilleures conditions, plusieurs moyens ont été prévus.

En amont de la prise de poste pour permettre à l'équipe pédagogique de valider le projet d'alternance :

1. **Lettre de cadrage** : un court document rédigé par l'alternant-e présentant brièvement la structure et la mission, son contexte, les enjeux pour les différents acteurs (ce qu'il est en mesure d'identifier à partir des entretiens) et ses motivations.

La lettre de cadrage est présentée dans le document de prospection de l'alternance. Le présent livret d'alternance explicite les attendus liés aux étapes à venir.

2. **Feuille de route professionnelle** : remise à Pascale Perron ou Muriel Rannou ainsi qu'aux tuteurices après 4 à 5 semaines vécues en poste
3. **Rencontres tripartites** : durant le 1^{er} mois d'alternance puis à la demande de l'équipe pédagogique, de l'étudiant-e ou du tuteur-ric
4. **Réunion des tuteur.ices**, étudiant.es et équipe pédagogique le **3 décembre**
5. **Point d'étape individuel** entre l'équipe pédagogique et l'étudiant-e à planifier en février 2027
6. **Rapport de mission** à rendre le 18 mai 2027.
7. Entretiens tripartites, **bilan de l'alternance**, à planifier en juin 2027 (environ 45 min)
8. **Jury de soutenance**, qui associe les **tuteur-rices professionnel·les**. À prévoir avec le tuteur ou la tutrice mémoire en collaboration avec l'étudiant-e (juin ou septembre 2027).

Le tuteur ou la tutrice professionnel.le

Ce temps de formation faisant partie intégrante des outils d'apprentissage du Master, il convient que le tuteur ou la tutrice professionnel.le accompagne l'étudiant.e tout au long de l'alternance en se rendant disponible pour des échanges réguliers.

Une rencontre individuelle avec l'étudiant.e.s, son/sa tuteur.ice et un membre de l'équipe pédagogique sera organisée à échéance de **4 ou 5 semaines effectives** dans la mission. Cette rencontre tri-partite permettra de

- Présenter le déroulement de la formation et ses attendus
- Discuter de la feuille de route de la mission rédigée par l'étudiant.e
- Répondre aux questions éventuelles

Dès le début de la mission, **l'étudiant.e sera en charge de solliciter ce rdv.**

En tant qu'alternant.e, il est de votre responsabilité de mobiliser toutes les ressources qui sont à votre disposition à l'université et dans la structure.

Nous vous suggérons de réaliser ensemble des **bilans intermédiaires** d'avancée de la mission à la fin de chaque période de présence dans la structure (voir les dernières pages de ce document).

Des rencontres de stage peuvent être organisées **à la demande** des étudiant.es, des tuteur.rices ou de l'université. Elles ne sont pas systématiques.

Une réunion collective rassemblant les tuteur.rices, les étudiant.es et les enseignant.es
est planifiée **le 3 décembre 2026 de 9h à 12h** dans les locaux de l'université
campus Villejean.

Il est demandé aux tuteur.rices de s'engager dans l'évaluation des stages en deux temps :

- Lors d'un entretien de bilan avec l'étudiant.e et la responsable des stages
- Dans le cadre de la soutenance du rapport de mission **de stage**

Nous suggérons **aux étudiant.es en emploi** de solliciter un.e professionnel.le de leur entourage qui leur accorderait un rendez-vous par mois.

Ces temps pourraient servir à explorer différents aspects : réflexivité, vécu de la formation, cheminement dans la recherche, échos et déplacements en situation professionnelle...

Cette personne serait associée au bilan de la formation et à la soutenance terrain et mémoire.

Statuts et calendriers

La période de formation en situation professionnelle peut être réalisée en

- **stage,**
- **contrat d'apprentissage,**
- **contrat de professionnalisation,**
- **situation d'emploi.**

Périodes

Le stage est d'une durée minimale de **420 heures sur 6 mois** (soit 12 semaines) à raison de **deux semaines par mois**. Les dates de démarrage et de fin sont à déterminer entre la structure, l'équipe pédagogique et l'étudiant.e, **nous suggérons entre le 16 novembre 2026 et le 9 avril 2027.**

Les stagiaires de la formation continue peuvent débiter leur contrat dès la rentrée. Celui-ci doit nécessairement les amener **jusqu'à la diplomation en septembre 2027.**

Calendriers (voir les calendriers de l'alternance en annexe).

Une semaine par mois est réservée aux cours. L'assiduité est **rigoureusement respectée et non négociable**. Les cours ont toujours priorité sur la formation en situation professionnelle.

Les étudiant-es de la formation continue (en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en emploi) ont, en plus de la semaine de cours, **deux jours par mois pour les travaux individuels et collectifs (TIC).**

Les étudiant-es en **stage** consacrent **une semaine par mois aux TIC.**

Démarches administratives

Espace employeur - Formulaire de contractualisation et informations pour les contrats d'alternance (apprentissage et professionnel) <https://sfca.service.univ-rennes2.fr/alternance/alternance/espace-employeur-plateforme-formulaire-contractualisation>

Portail de l'université pour l'édition des conventions de stage <https://etudiants.univ-rennes2.fr/formation/stages>

La feuille de route professionnelle (ou cahier des charges de la mission)

15 pages

Ce document est un **document de travail et de projection professionnels à destination de la structure d'accueil** qui sera également remis à l'Université et évalué.

Un mois après le début de l'alternance, l'étudiant.e a **reformulé la mission sous la forme d'une feuille de route professionnelle** qui doit être communiquée au tuteur-riche et à l'équipe pédagogique du Master. Elle fera l'objet d'un échange en rendez-vous tripartite à planifier après 4 à 5 semaines vécues en poste.

La feuille de route professionnelle est un document destiné à **clarifier le cadre et les enjeux de la mission**. Elle propose une reformulation de la commande initiale à partir de l'**analyse du contexte** et de la **problématisation** effectuées par l'étudiant.e. Elle est construite pendant le 1er mois d'immersion, sur les heures professionnelles.

Cette feuille de route ou cahier des charges de la mission, vise donc à **présenter la mission et sa problématisation en contexte** (à quel(s) problème(s) votre intervention vise t'elle à répondre ?) ainsi que la **stratégie d'intervention** (prise en compte des enjeux et construction d'une méthodologie de travail).

Vous devrez y formuler l'**axe précis** sur lequel vous allez travailler et l'**approche** que vous souhaitez en avoir. Pour les étudiant.e.s en contrat d'alternance [apprentissage ou professionnalisation], cela pourra concerner 2 ou 3 axes maximum.

A partir de l'analyse du contexte réalisée (**acteurs concernés ; enjeux identifiés, problèmes posés**) vous explicitez vos **objectifs de travail** et votre **positionnement**, et vous exposerez votre **méthodologie complète (plan d'actions, calendrier, anticipation de la fin de mission)**.

➤ Qu'allez-vous faire, pourquoi et comment allez-vous vous y prendre ?

Ainsi, votre feuille de route devra projeter quelles seront les réalisations attendues, les livrables, l'évaluation, la passation, etc.

L'ensemble de votre feuille de route professionnelle devra être inscrite dans le temps et comporter un retroplanning détaillé permettant de mettre votre mission en perspective.

La feuille de route professionnelle est un document **réflexif** et **analytique** qui explorera donc par exemple les différents éléments suivants :

- La structure et son environnement
- La contextualisation et la **problématisation** de la mission
- Le système d'acteurs et leurs enjeux respectifs
- Les objectifs de travail
- La démarche ou la méthodologie conçue et sa **justification argumentée**,

- Le plan d'intervention étape par étape ; le calendrier prévisionnel
- L'anticipation de la fin de l'intervention : clarification des livrables attendus ; modalités d'évaluation envisagées à l'issue de la mission ; continuité du projet ...

L'évaluation des feuilles de route professionnelles portera sur :

- L'analyse du contexte (acteurs/ enjeux identifiés/ problématisation)
- Les objectifs de travail clairement formulés, le positionnement explicité
- La méthodologie complète et argumentée , le plan d'action, l'inscription dans le temps
- La clarté générale du propos et des démonstrations proposées

Note réflexive pour les étudiant.es en emploi

15 pages

En lieu et place de la feuille de route professionnelle, **les étudiant.es en emploi** réalisent un document de questionnement professionnel et de projection dans leur expérience de la formation.

Il s'agit d'un portrait de soi et de son contexte professionnel à l'arrivée en formation. Ce **questionnement professionnel** est un travail réflexif qui permet de se projeter sur des apprentissages et des déplacements que vous souhaiteriez voir advenir par l'épreuve de la formation.

La note réflexive s'intéressera principalement à deux aspects :

- Questionnement du terrain professionnel
- Mise en réflexion de son projet de formation

Questionnement du terrain professionnel

Il s'agit de se décaler par rapport à ce qui nous paraît ordinaire : ce qui étonne, questionne, met en tension.

Le document devrait permettre d'identifier les situations qui demandent à être creusées parce qu'elles sont inconfortables ou insatisfaisantes. Il pourrait s'agir aussi d'observations ou de constats qui invitent à creuser ou stimulent votre curiosité.

Sur quoi pressentez qu'il est nécessaire de faire un pas de côté, de prendre du recul ou de regarder les choses d'une manière nouvelle ?

Mise en réflexion de son projet de formation

Ce qui vous a amené à venir en formation. Vos projections, si vous en avez par rapport à l'après formation.

Les attentes que vous nourrissez à travers l'expérience de la recherche et de la formation.

Les endroits où vous pressentez qu'il pourrait être possible/utile de faire un pas de côté dans votre manière d'envisager les choses, dans vos pratiques ou dans l'organisation du travail.

Les espoirs, les marges à reconquérir pour vous dans votre pratique professionnelle.

A rendre le 15 octobre.

Rapport de professionnalisation

(pour les pro rapport de formation)

La période de formation en situation professionnelle constitue un volet important de l'année en Master 2, tant pour l'apprentissage professionnel que pour l'élaboration du mémoire.

À l'issue du contrat, du stage ou d'une période équivalente pour les étudiant.es en emploi, les étudiant.es produisent un rapport de formation en situation professionnelle **d'une quinzaine de pages**.

L'objet de ce travail est d'avoir un regard réflexif sur vos pratiques et vos positionnements et de rendre visible votre évolution à travers l'analyse de votre vécu en situation professionnelle.

Le rapport présente les réalisations puis propose une lecture réflexive des apprentissages professionnels réalisés durant l'année Master 2. Il s'agit d'évaluer qualitativement le parcours de formation et le parcours de professionnalisation ainsi que les processus vécus pendant l'année.

Par exemple, l'évaluation peut explorer les quatre dimensions suivantes ¹ :

- **Identification des réalisations², résultats³ et impact⁴** de l'activité (ce que j'ai réalisé et ses effets).
- Qualification des **processus** (la manière dont je l'ai fait).
 - Ce qui a permis d'y arriver, la manière dont j'ai relevé les défis qui se présentaient...
 - Ce que j'ai mobilisé en termes de savoirs, de concepts, connaissances, théories, compétences...
- Identifier les résultats ou les impacts pour moi en termes d'**apprentissages** (ce que j'ai appris).
 - Lister les ratés et ce que j'ai retenu de mes erreurs
 - Lorsque je serai dans un autre contexte, je garderai en mémoire ...
- **Processus d'apprentissage** : ce qui a soutenu mes apprentissages, les moyens qui m'ont permis d'apprendre.

Autrement dit, il pourrait s'agir d'explorer les éléments suivants, à adapter selon la spécificité de la mission ou du cadre professionnel ⁵ :

Déroulé de la mission (ou travail d'un axe professionnel pour les étudiant.es en emploi) :

- Contexte et enjeux de la mission (ou de l'objet professionnel retenu)
- Rappel des attendus (réalisation et livrables) et démarche envisagée pour répondre à la mission, moyens et calendriers prévisionnels, critères d'évaluation, modalités de restitution ... (programme de travail prévisionnel envisagé)

¹ Tilman, F. Penser le projet, concepts et outils d'une pédagogie émancipatrice, Le Grain, Ed. Chronique Sociale, 2004, p.73 et suivante.

² Activités et pratiques mises en œuvre

³ Effets immédiats de l'action qui a été menée

⁴ Les changements dans les comportements ou dans les situations que l'on peut raisonnablement imputer à l'action.

⁵ Il ne s'agit pas d'un plan à respecter, mais d'éléments qui peuvent être intéressants de retrouver dans votre écrit, dans l'ordre le plus logique pour vous.

- Analyse réflexive du déroulement de la mission : grandes étapes, contraintes et choix, régulations ... les questionnements, difficultés rencontrées et les ajustements nécessaires, les ratages et les apprentissages qu'ils ont permis
- Évaluation de la mission (ou des actions mises en œuvre) :
- Analyse de votre contribution à la structure

Les apprentissages professionnels :

- La mission (ou le travail d'un axe professionnel) a-t-elle permis d'aborder des questions spécifiques, de découvrir de nouvelles modalités d'intervention ?
- La mission en responsabilité a-t-elle généré de nouveaux savoir-faire ? Une nouvelle approche des publics, des partenaires, de la structure ?
- A-t-elle produit de nouvelles postures ? A-t-elle contribué à l'élaboration de nouveaux savoirs ?
- Comment la réalisation de cette mission vous a-t-elle permis de questionner autrement l'intervention et le développement social ?
- Dans la perspective d'une recherche d'emploi, dans quelle mesure les acquis professionnels et la réflexion engagée à partir de cette mission sont-ils **transférables dans d'autres contextes** ?

Ce rapport, sa soutenance orale et le compte rendu du bilan tripartite de la formation en situation professionnelle seront pris en compte et notés par un jury, qui se tiendra avec la même composition et le même jour que la soutenance du mémoire.

Le rapport de mission est à rendre le 18 mai 2027
Il est lu par le-la tuteur·rice et un membre de l'équipe pédagogique en amont du bilan tripartite et commenté lors de cet échange.
Il pourra être modifié après le bilan tripartite en vue du dépôt officiel en même temps que le mémoire.

Rapport de formation pour les professionnels

En miroir de la note réflexive réalisée à l'entrée en formation, le rapport de formation viendra analyser les déplacements advenus par l'épreuve de la formation.

Comment la formation est-elle venue nourrir votre réflexion, votre manière d'appréhender votre réalité professionnelle et ses enjeux en lien avec les questions professionnelles que vous aviez à l'entrée sur le Master?

Comment la formation et vos travaux de recherche sont-ils entrés en résonance avec votre terrain professionnel, vos pratiques, les enjeux que vous aviez soulevé ?

La formation a t'elle généré une nouvelle manière d'appréhender vos missions, a t'elle transformé-votre approche ?

Personnellement et professionnellement, que reprenez-vous de cette expérience de formation et de recherche ?

Le rapport de formation est à rendre le 18 mai 2027
--

Bilan tripartite

Il est attendu des tuteur.rices d'accompagner l'étudiant.e et l'équipe pédagogique pour réaliser un **bilan de la formation en situation professionnelle**.

L'entretien de bilan vise à valoriser le travail fait par l'étudiant.e, à lui permettre de recevoir des feedbacks constructifs et de se projeter dans les étapes professionnelles à venir. Il s'agit d'un temps d'intégration et de conscientisation des apprentissages faits.

Compte rendu rédigé par le.la tuteur.rice

Le bilan tripartite permettra de rédiger un compte rendu à transmettre au jury d'évaluation du parcours de formation. **Les tuteur.rices seront chargés.es de rédiger ce compte rendu en collaboration avec les étudiant.es.**

Pour ce faire, il est aussi possible de s'appuyer sur les bilans intermédiaires réalisés au cours de l'année (p.16) ainsi que sur l'outil de suivi et d'évaluation de l'alternance proposé par le SFCA (p.17 à p.20)

Il sera validé par le ou la membre de l'équipe pédagogique présente à l'entretien.

Les entretiens de bilan de l'alternance tripartites s'organiseront en juin 2027 sur une durée de 45 min environ
--

Lors de la soutenance, **organisée en même temps que la soutenance du mémoire**, le jury sanctionnera le parcours de formation en situation professionnelle en prenant en compte : le compte rendu du bilan tripartite, le rapport de mission, sa soutenance et les échanges avec le jury.

Ce qui est attendu :

- **Dimension réflexive** : capacité de questionner a posteriori la mise en œuvre de la mission ou son contexte et d'analyser les apprentissages professionnels
- **Potentiel de transfert de ces apprentissages professionnels** : capacité de décontextualisation en particulier les acquis méthodologiques
- **Qualité de la présentation orale** : apport spécifique de l'oral au regard de l'écrit
- **Qualité de l'échange avec le jury**

Bilans intermédiaires (suggestion)

- Entre l'étudiant.e et le tuteur ou la tutrice (il n'est pas à transmettre)
- À chaque période d'alternance

ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE, CONTRIBUTION A LA MISSION :

PARTICIPATION A DES ACTIONS AUTRES QUE LA MISSION (intérêt, questions ...) :

APPORTS DE FORMATION MOBILISÉS :

ATTENTES OU PROPOSITIONS POUR LES PÉRIODES SUIVANTES, BESOINS DE FORMATION À DÉVELOPPER

Outil de suivi et d'évaluation proposé par le Service Formation Continue et Alternance (SFCA) de l'Université Rennes 2

- **4 - Expert** : Maîtrise parfaitement cette compétence, mise en œuvre de manière autonome et complexe.
- **3 - Avancé** : Maîtrise cette compétence, peut l'utiliser de manière autonome dans la plupart des situations.
- **2 - Intermédiaire** : Maîtrise les bases, utilisation avec un soutien ponctuel.
- **1 - Débutant** : Découvre cette compétence, besoin d'un accompagnement important.
- **NP** : Non pertinent pour l'alternant ou l'alternante.

BLOCA : Posture et communication professionnelle			
Adopter les codes de l'organisation (ponctualité, tenue, langage ...)	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Communiquer de façon concise à l'écrit et à l'oral	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Pratiquer l'écoute active et savoir reformuler les consignes	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
BLOC B : Organisation et autonomie			
Prioriser ses tâches et respecter les échéances fixées	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Effectuer une recherche autonome avant sollicitation	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

Faire preuve d'initiative et être force de proposition	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Bloc C : Gestion, pilotage et technique			
Planifier, piloter et assurer le reporting d'un projet	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Comprendre et utiliser les outils de gestion (budgétaires, financiers)	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Maîtriser les outils et logiciels spécifiques au métier	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Contribuer à la gestion des ressources humaines ou au management d'équipe	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

BLOC D : Analyse et résolutions de problèmes			
Analyser une situation critique et identifier les causes d'un problème	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Proposer des solutions argumentées et évaluer leurs résultats	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Faire preuve de transparence en cas d'erreur	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

BLOC E : Lien formation - entreprise

Mobiliser des connaissances théoriques dans les missions de terrain	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Assurer la tenue du journal d'activité	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Avancer sur les jalons du mémoire ou du rapport de fin d'étude	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

Bilan final de fin de formation**Appréciation de l'implication globale :**

Liste des intitulés de cours Parcours CMC

S9
Acquisition de connaissances transversales
Apports et limites des théories de l'intervention sociale
Les politiques sociales territorialisées
Politiques et professions de santé
Langage et communication dans l'intervention sociale
Travail social et santé mentale
Appui à la réflexivité et à la transformation
Approche socioanthropologique des situations
Analyse problématisée de l'intervention sociale
Projet de stage ou analyse de situation professionnelle
Mise en application de méthodologies
Diagnostic territorial participatif et observation sociale
Évaluation des politiques sociale
Élaboration du mémoire
TER
Conduite de projets
S10
Acquisition de connaissances transversales et spécialisées
Légalité et légitimité dans l'intervention sociale
Lien social et réaffiliation
Économie sociale et solidaire
Dispositifs d'insertion liés à l'emploi
Économie sociale et solidaire
Intervention sociale et handicap
Modèles éducatifs
Dynamiques migratoires et pratiques d'intervention sociale
Intervention sociale, enfance et jeunesse
Appui à la réflexivité et à la transformation
Analyse institutionnelle
Droit de l'action sociale et médico-sociale
Approche organisationnelle et partenariats
Analyse problématisée de l'intervention sociale
Dispositifs d'insertion liés à l'emploi
Les démarches de prévention spécialisée
Mise en application de méthodologies
Coordination d'équipes-projet
Évaluation des pratiques professionnelles
Conduite de projet
Réponse à appel à projets
Ateliers coopératifs mémoire
TER